

Département des Alpes-Maritimes (06)

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
PAYS DE GRASSE - COMMUNE DE  
PEGOMAS**



**ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES**

**DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE**

**4.2 - LETTRE DE SAISINE POUR AVIS ET LISTE DES  
DESTINATAIRES**



ZI Bois des Lots  
10 Allée des Gonsards  
26 130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX  
Téléphone : 04-75-04-78-24

*Etude réalisée avec le  
concours financier de  
l'Agence de l'Eau RMC*

*Décision attributive  
n°2019 6011 du 5  
décembre 2019*

*N° opération :  
141.2019.108-OSC*



GRUPE MERLIN/Réf doc : 1319050-ER1-ETU-ME-1-001

**Le Commissaire enquêteur  
Françoise ROUXEL**

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf.:** JV/MF/NC/CG/AJ - 2026\_D/00455  
**Dossier suivi par:** Adeline JOULIAN  
**Contact:** [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

**Objet: Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de  
zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :

<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAeIYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président**



**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

**Monsieur Laurent HOTTIAUX**  
**Préfet des Alpes Maritimes**  
CADAM Bâtiment Cheiron  
147 bd du Mercantour  
06286 NICE Cedex 3

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf. :** JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 D/00455  
**Dossier suivi par :** Adeline JOULIAN  
**Contact :** [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :

<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAelYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.



**Le Président**

**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

**Monsieur Eric LEFEBVRE**  
**Directeur Départemental des Territoires  
et de la Mer (DDTM)**  
Centre administratif Bâtiment Cheiron  
47 bd du Mercantour  
06286 NICE Cedex 3

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf. :** JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 2/00455  
**Dossier suivi par :** Adeline JOULIAN  
**Contact :** [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de  
zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Directeur Départemental,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :  
<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAeIYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Président**

**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf. :** JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 D/00455  
**Dossier suivi par :** Adeline JOULIAN  
**Contact :** [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :  
<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAeIYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

**Le Président**



**Jérôme VIAUD**  
Maire de Grasse  
Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf.** : JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 3/00455  
**Dossier suivi par** : Adeline JOULIAN  
**Contact** : [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :

<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAelYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président**



**Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes

**Monsieur Romain ALEXANDRE**  
**Directeur Départemental de l'Agence**  
**Régionale de Santé PACA**  
147 boulevard du Mercantour  
CADAM Bâtiment Mont des Merveilles  
06202 Nice cedex 3

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf.** : JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 D/00455  
**Dossier suivi par** : Adeline JOULIAN  
**Contact** : [ajouliau@paysdegrasse.fr](mailto:ajouliau@paysdegrasse.fr)

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de zonage  
des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Directeur Départemental,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

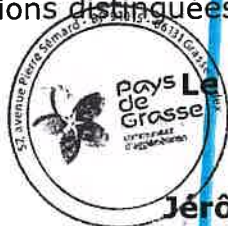
Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :

<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAeIYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Départemental, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Président**

**Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes



**Pays de Grasse**  
communauté  
d'agglomération

Syndicat Mixte Inondations, Aménagement et Gestion de l'Eau SMIAGE Maralpin
06 FEV. 2026
ARRIVEE

**Monsieur Charles Ange GINESY**  
**Président du SMIAGE Maralpin**  
CADAM Bâtiment Mounier 3ème étage  
147, boulevard du Mercantour  
CS 23182 - 06204 NICE Cedex 3

Grasse, Fait le - 3 FEV. 2026

**Réf.** : JV/MF/NC/CG/AJ - 2026 D/00455  
**Dossier suivi par** : Adeline JOULIAN  
**Contact** : [ajoulian@paysdegrasse.fr](mailto:ajoulian@paysdegrasse.fr)

*fc + copie H1*

*+ copie inibée*

*6/2-*

**Objet : Consultation des Personnes Publiques Associées – Projet de zonage des eaux pluviales sur la commune de Pégomas**

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre politique d'aménagement durable et de gestion responsable des ressources, nous avons engagé l'élaboration du zonage des eaux pluviales sur le territoire de la commune de Pégomas.

Ce zonage constitue un outil stratégique pour anticiper les enjeux liés à la gestion des eaux pluviales, prévenir les risques d'inondation, et accompagner le développement urbain dans le respect des équilibres environnementaux. Il s'inscrit pleinement dans notre volonté de construire un territoire résilient, solidaire et adapté aux défis climatiques.

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme et du Code de l'environnement, nous vous sollicitons en tant que Personne Publique Associée afin de recueillir vos observations et avis sur ce projet structurant.

Vous trouverez le dossier d'enquête publique via le lien suivant :

<https://1drv.ms/b/c/a3e5746c8e419868/IQBhoGGScP6KSbQq5AAelYwrAZ3JFjsPqKFAeZ5UDvVf6Vw?e=eASFdx>

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire part de vos observations avant le 15 mars 2026, afin de permettre leur prise en compte dans la finalisation du projet.

Soyez assuré que je reste pleinement engagé dans cette démarche de concertation et de transparence, et que je me tiens à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



**Le Président**

**Jérôme VIAUD**

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritime



Communauté d'agglomération  
du Pays de Grasse  
57 avenue Pierre Sémard  
06131 Grasse Cedex

[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)  
Tél. 04 97 05 22 00  
Fax 04 92 42 06 35  
[contact@paysdegrasse.fr](mailto:contact@paysdegrasse.fr)

Structure	Adresse courrier	Colonne1	Contact	Email
<b>Agence Régional de Santé (ARS)</b>	Monsieur le Délégué Départemental de l'Agence Régionale de Santé PACA - 147 boulevard du Mercantour - CADAM Bâtiment Mont des Merveilles - 06202 Nice cedex 3	Monsieur le Délégué Départemental de l'Agence Régionale de Santé PACA	Iwan LECARDRONNEL et Marie MIHOUBI	iwan.lecardronnel@ars.sante.fr ; marie.mihoubi@ars.sante.fr
<b>Communauté d'Agglomération du Pays de Lérins (CAPL)</b>	Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins CS 50044 06414 CANNES Cedex	Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Cannes Lérins	Laurent CHEVALIER et Olivier MARTIN	<a href="mailto:laurent.chevalier@cannespaysdelerins.fr">laurent.chevalier@cannespaysdelerins.fr</a> ; <a href="mailto:olivier.martin@cannespaysdelerins.fr">olivier.martin@cannespaysdelerins.fr</a>
<b>Département</b>	Monsieur le Président du Conseil Départemental 147 bd du Mercantour - BP 3007 06201 NICE Cedex 3	Monsieur le Président du Conseil Départemental	GILLIO Franck et Aurélie Verdu + Judith FENIOU	<a href="mailto:fgillio@departement06.fr">fgillio@departement06.fr</a> ; <a href="mailto:averdu@departement06.fr">averdu@departement06.fr</a> ; <a href="mailto:ifeniou@departement06.fr">ifeniou@departement06.fr</a>
<b>Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)</b>	Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM) Centre administratif - Bâtiment Cheiron 147 bd du Mercantour 06286 NICE Cedex 3	Monsieur le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM)	DAMBREVILLE Myriam et Amélie ZOLLVER	amelie.zollver@alpes-maritimes.gouv.fr ; myriam.dambreville@alpes-maritimes.gouv.fr
<b>Préfecture (Etat)</b>	Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes CADAM Bâtiment Cheiron 147 bd du Mercantour 06286 NICE Cedex 3	Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes		Voir DDTM (Mme DAMBREVILLE)
<b>Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par la Siagne et le Loup (SICASIL)</b>	Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'eau potable de l'agglomération cannoise - 28 boulevard du Midi 06150 Cannes-la-Bocca	Monsieur le Président du Syndicat Mixte de l'eau potable de l'agglomération cannoise	Mathieu COMTE et Marie Pizepan	<a href="mailto:Mathieu.COMTE@cannespaysdelerins.fr">Mathieu.COMTE@cannespaysdelerins.fr</a> ; <a href="mailto:Marie.PIZEPAN@cannespaysdelerins.fr">Marie.PIZEPAN@cannespaysdelerins.fr</a>
<b>Syndicat mixte pour les inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau (SMIAGE)</b>	Monsieur le Président SMIAGE Maralpin – CADAM Bâtiment Mounier 3ème étage 147, boulevard du Mercantour CS 23182 - 06204 NICE Cedex 3	Monsieur le Président SMIAGE Maralpin	Katia SOURIGUERE, Morgane Lambourg et Luc BENCIVENGA	<a href="mailto:k.souriguere@smiage.fr">k.souriguere@smiage.fr</a> ; <a href="mailto:l.bencivenga@smiage.fr">l.bencivenga@smiage.fr</a> ; <a href="mailto:m.lambourg@smiage.fr">m.lambourg@smiage.fr</a>